

Depuis le début de l'année et pour une durée de 5 ans, un nouveau programme "Life +-Europe"¹, appelé AlterIAS², a été lancé pour toute la Belgique. Il concerne la sensibilisation sur le caractère "invasionnel*" de certaines plantes, terrestres ou aquatiques, issues de la filière ornementale.

Ce programme s'adresse aux professionnels des secteurs horticoles, aux formateurs de ce secteur et aux jardiniers amateurs et des espaces publics. Il vise à la mise en place d'actions d'information et de mesures de prévention afin de prévenir la dissémination de ces espèces xénophytes (donc étrangères à la flore indigène de notre pays) dans les jardins et parcs, les talus et bords de voirie, les habitats naturels, etc. N'oublions pas en effet que la propagation dans les milieux (semi)-naturels des espèces invasives est la troisième cause, au niveau mondial, de la chute de la biodiversité.

LES PLANTES NATURALISÉES INVASIVES

SUITE ET PAS FIN...

L'érable négundo (*Acer negundo*),
autre ligneux au caractère invasif

UNE LISTE NOIRE ET UNE LISTE GRISE..

Ces espèces ont été classées en deux catégories en fonction de leur impact négatif, soit avéré (liste noire) soit supposé (liste grise), sur les espaces verts.

Une soixantaine de plantes ornementales dont un quart est composé des hydrophytes³ ou des plantes des milieux humides sont plus particulièrement visées par ce nouveau Life (liste et description des espèces sur Alterias.be). Parmi celles-ci, la problématique d'espèces appartenant à la liste "noire" comme la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), les renouées du Japon et autres (*Fallopia* sp.), la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est de mieux en mieux connue du grand public. D'ailleurs, des programmes d'éradication de ces espèces sont mis en place dans plusieurs communes, comme dans le cadre du Parc Naturel à Viroinval pour la première, afin d'au moins limiter leur progression.

SUR CES LISTES, DES AMIES DE NOS JARDINS AUSSI.

Mais, de nombreuses autres plantes horticoles si prisées dans nos jardins, présentent un caractère "invasionnel*" inquiétant dès qu'elles échappent à notre vigilance de jardinier. Citons, parmi les ligneuses, les spirées, les rhododendrons sur les sols sablonneux, les cotonéasters dont plusieurs variétés horticoles sont naturalisées, les mahonias, les buddleias plantés comme arbre à papillons, les ailanthes ou vernis du Japon, et les vignes-vierges.

DANS NOS JARDINS, OUI PEUT-ÊTRE, MAIS SOUS CONTRÔLE VIGILANT.

Il n'est pas question bien sûr de bannir ces plantes, d'interdire de planter dans nos propriétés, par exemple, les amélanchiers (invasifs surtout au nord) aux feuillages si décoratifs en automne ou encore des herbacées comme les asters aux floraisons tardives ou

les solidages américains si mellifères. Mais il s'agit d'éviter qu'elles ne quittent la place qui leur est impartie dans nos régions, à savoir celle de plantes horticoles cultivées dans un milieu complètement anthropogène. Et, en outre, de recommander de ne pas en répan- dre les déchets en dehors de la sphère privée. Mieux sans aucun doute, il est question de favoriser des plantes alternatives dont une liste sera bientôt établie et visible sur le site d'AlterIAS.

POUR UN RETOUR NATUREL DES PLANTES INDIGÈNES.

Mais le plus positif pour la biodiversité serait de laisser les plantes indigènes s'installer naturellement (et non pas de les réintroduire...) dans nos jardins et de les gérer en fonction de la place disponible afin de favoriser une diversité accrue de la flore et donc de la faune. D'autant que, si on reprend la liste des plantes horticoles invasives, on ne trouve aucune plante intéressante pour ses qualités culinaires (sauf le topinambour) ou ses vertus médicinales... tandis qu'un pré de fauche, même sur une petite surface, peut accueillir des fleurs bénéfiques pour l'homme comme les mauves, la marguerite, le serpolet, la pimprenelle ou encore l'ortie en massif dans les zones ombragées.

Et il n'y a pas bien entendu qu'en Belgique ou sur le vieux continent que ce problème de plantes invasives dans les milieux naturels existe puisque aux USA, ils ont aussi, entre autres, leur balsamine: la salicaire (*Lythrum salicaria*)... qui chez nous est une plante indigène développant des fleurs en élégants "épis" roses et peuplant les fossés humides...

Pour conclure, voici un exemple de l'extraordinaire faculté de propagation d'une xénophyte: le faux-arum (*Lysichiton*). En Allemagne, 75 populations ont été trouvées le long d'une rivière ayant pour seule origine, une mare dans un jardin en amont...



Le faux-arum (*Lysichiton americanus*), de plus en plus planté dans les pièces d'eau

Soyez donc attentifs à cette problématique la prochaine fois que vous envisagerez d'aménager votre jardin ou votre mare.

Olivier Roberfroid
Responsable de la
Cellule botanique
Natagora-ESM



NDLR

(1) LIFE+ finance des actions qui contribuent au développement, à la mise en œuvre et à jour de la politique et de la législation communautaires dans le domaine de l'environnement.

(2) IAS pour Invasive Alien Species

(3) type de plante qui vit immergée dans l'eau (les bourgeons dormants et les feuilles sont dans l'eau) une bonne partie de l'année voire toute l'année.

* Invasionnel: néologisme scientifique qui souligne le caractère très envahissant et conquérant de certaines espèces.